

refroidissement entre le maréchal et M. Jules Simon. J'ignore ce qu'il y a de fondé dans ce bruit, mais j'aimerais à le croire exact, il ne devrait pas être la responsabilité qui fait peser sur lui la faiblesse d'un gouvernement qui laisse impunément tous les excès de la démagogie. Louis-Napoléon avait dit : *Il faut que les méchants tremblent et que les bons se rassurent.* C'est le contraire qui se passe aujourd'hui. Nous avons vu le gouvernement n'avoir pas le courage d'annuler l'impudente délibération du Conseil municipal de Paris, votant 30 mille francs pour les familles des communards.

Je dois également constater l'indignation produite, même parmi les personnes indifférentes à nos opinions, par l'impunité à des banquets ayant pour but de glorifier l'anniversaire de l'assassinat du roi Louis XVI ; nous avons vu aussi annoncer un banquet pour célébrer l'assassinat du duc de Berri... Ces scandaleuses manifestations, sont une véritable provocation à l'assassinat, et il est permis de se demander si un gouvernement qui tolère de pareilles infamies, remplit sa mission de faire trembler les méchants et de rassurer les bons ?

Etait-ce bien la peine de remplacer M. de Marcère par M. Jules Simon, pour arriver à pratiquer une politique si compromettante pour tout gouvernement, qui aurait la prétention de faire respecter les plus légers scrupules de la conscience publique ?

Pour finir, une petite anecdote qui ne manque pas de piquant. Hier, M. Méline, ex-membre de la Commune de Paris, aujourd'hui sous-secrétaire d'Etat à la Justice, arrivait à la gare d'Orléans-juste au moment où le train parlementaire d'une heure venait de se mettre en marche. Le sous-ministre s'étant fait reconnaître, les signaux fonctionnèrent, le train rétrograda et M. Méline monta dans un wagon de 1<sup>re</sup> classe avec une majestueuse lenteur.

### CHRONIQUE

M. le sénateur Krantz, commissaire général à l'Exposition universelle de 1878, a reçu hier matin M. Cunliffe-Owen, directeur du musée de South-Kensington, à Londres, récemment nommé secrétaire général auprès du commissariat général français de l'Exposition de 1878. Ce dernier, arrivé ce matin même à Paris, a annoncé à M. Krantz que le prince de Galles acceptait la présidence de la commission anglaise, et qu'il entendait prendre en main propre la haute direction effective de la participation de son pays à cette grande solennité. Il a, en outre, apporté les assurances les plus satisfaisantes sur les dispositions des producteurs anglais à l'égard de l'Exposition.

Un élan sans précédent se manifeste dans toute l'étendue des trois royaumes et de leurs dépendances d'outre-mer. Beaucoup de producteurs importants qui s'étaient abstenus à toutes les expositions antérieures, sont décidés cette fois à ne reculer devant aucun sacrifice : la Grande-Bretagne avec ses possessions d'Asie, d'Amérique, d'Afrique et d'Australie occupe dignement la place d'honneur qui lui est réservée dans le palais du Champ-de-Mars. M. le commissaire général a répondu au délégué anglais en l'assurant, au nom du gouvernement français, que l'acceptation de l'Angleterre, dans les conditions exceptionnelles où elle se manifeste par la présidence active du fils aîné, de la reine, par le choix des personnalités éminentes que Sa Majesté britannique a bien voulu désigner pour faire partie de la Commission royale, était pour la France la marque solennelle d'une sympathie dont l'empressément des exposants anglais à apporter à Paris leurs richesses viendra encore resserrer les liens.

On sait que les Chambres avaient décidé, lors de la discussion du budget de la marine, que le cadre des amiraux de la flotte d'aurait été réduit à vingt-sept. Conformément à cette résolution, M. le ministre de la marine a ordonné, dit le *Bien Public*, la mise à la retraite de quatre de ces amiraux.

Le maire de Marseille voulant donner aux électeurs les moyens de consulter sans trop de déplacement, le tableau de retranchements dressé par la commission électorale, a décidé l'impression et l'affichage dans chaque section, des radiations opérées sur la liste 1876.

Les membres du groupe de l'extrême gauche : MM. Louis Blanc, Madier-Montjau, Clémenceau, Talandier et Benjamin Raspail, qui avaient été délégués par leurs collègues, auprès du gouvernement, pour appeler son attention sur le traitement infligé aux détenus politiques enfermés actuellement dans la prison militaire de Cherche-Midi, ont accompli hier leur mission. Ils ont eu une entrevue avec M. le ministre de la guerre dans un des bureaux de la Chambre. D'après le *Rappel*, le général Berthaut leur a promis qu'il ferait une enquête sur les faits qui lui étaient signalés et a assuré les cinq membres précités qu'il prendrait en sérieuse considération les observations qui lui étaient soumises.

### ETRANGER

On écrit de Rome. *Discussion du projet de loi contre les abus du clergé.* — Depuis trois jours la Chambre, nouvellement réunie après les vacances de Noël, s'occupe du projet

de loi présenté par le ministre Mancini sur la répression des abus du clergé. La question est de celle qui ont le triste pouvoir électoral à la Chambre italienne, de la tirer de son apathie habituelle et d'ouvrir libre carrière à toutes les passions mauvaises. Ceux-là mêmes qui, pour des raisons politiques et par esprit de parti, combattent le projet ministériel, ne manquent pas de saisir l'occasion pour exhiler leur haine contre la sainte Eglise et contre son chef auguste.

Le député Martini, du parti soi-disant modéré, a parlé contre le projet « parce qu'il constitue un privilège (sic) dont les prêtres se servent pour prendre l'attitude de victimes. » Puis il a ajouté : « Il faut combattre les prêtres, vous avez raison : le prêtre est un usurpateur, mais poursuivez-le dans les écoles. Le cardinal Antonelli a dit un jour à M. Bonghi (ancien ministre de l'Instruction publique) que *l'Eglise est sûre des hommes élevés par elle.* Voilà le danger de la situation !... Moins de persécutions, car elles ne sont utiles qu'aux persécutés. *Porte inferi non precelebunt,* dit l'Eglise : pour l'époque moderne, les portes de l'enfer sont celles de l'ignorance. »

Un autre modéré, M. Mezzario, a dit qu'au lieu de la loi proposée par le ministre Mancini il faudrait, au contraire, une loi de nature à rendre moins douloureuses les conditions du bas clergé. Ce serait une loi émancipatrice contre la tyrannie papale.

Le député Capo s'est déclaré lui aussi hostile au projet ministériel « parce qu'il sacrifie les gardes du Pape, tout en respectant l'empereur du catholicisme. » Il a appelé ce projet « un petit mouste » qui ne répond à aucune nécessité », et il a poursuivi : « N'avez-vous pas le courage d'abolir la loi des garanties ? A votre place, je n'hésiterais pas un instant. »

Or, le projet en question prépare tout juste, s'il faut en croire ses apologistes, l'abolition de la loi des garanties. En effet, le député Cordova, favorable au projet susdit, l'a défendu en ces termes :

« Le Pape veut que le clergé se range en bataille, qu'il cherche à nous combattre dans la presse, au confessionnal, dans le sanctuaire de la famille. Eh bien, il faut briser les armes que ce souverain, devant lequel nous nous sommes jusqu'ici courbés humblement, aiguës contre la patrie italienne. Il ne faut pas que le Vatican puisse se croire à l'abri de toute attaque, parce que le gouvernement italien a en la bouabomie de lui donner des garanties spéciales, d'accorder un droit d'asile en plein XIX<sup>e</sup> siècle. »

Au reste, tous ceux qui soutiennent la loi exceptionnelle contre les prétendus abus du clergé, ont soin d'intervenir les termes de la question. Ce sont eux, les en croire, qui deviennent les opprimés ; c'est l'Eglise qui menace l'Etat ; d'où ils concluent que l'Etat doit se défendre et avoir recours pour cela à toutes les armes.

« Le 20 septembre, a dit M. Incaignoli, une guerre mortelle a été déclarée entre l'Italie et le Pape. Ce n'est pas avec l'indifférence que nous pourrions vaincre. On a dit que la brèche de la porte Pia a été le marbre placé sur la tombe de la Papauté. Eh bien ! non ! cette brèche n'est qu'un premier rempart que nous avons enlevé au pouvoir des Papes. Du haut du Vatican, devenu inviolable, on nous insulte, on nous offense. La brèche est franchie ; nous sommes dans la Ville-Eternelle, mais la forteresse ennemie est demeurée intacte... Nous nous trouvons en face d'une association dangereuse ; il ne faut pas l'oublier, mais prendre au contraire toutes les mesures pour combattre le clergé. »

« Le Pape déclare que la conciliation est impossible, a dit un autre progressiste, M. Abignente ; c'est donc la guerre qu'on nous déclare ; eh ! bien, pour se défendre, pour vaincre, il faut avoir recours à toutes les armes. L'Eglise se dresse contre l'Etat ; que l'Etat accepte le défi ; que l'Etat se défende. » L'argument est sans réplique. C'est comme si un voleur de grand chemin venait dire aux honnêtes gens qu'il a dépoüllés : « Vous êtes mes ennemis ; vous ne me pardonnez pas mes spoliations ; donc je dois me prémunir contre vous, je dois vous tuer. »

A ces affreux déraisonnements s'est ajouté le blasphème. Dans la séance du 18, M. Petrucci della Gattina a fait l'apologie de Voltaire et de Luther, rappelant ainsi une autre apologie qu'il fit à Florence : celle de Judas l'Iscariote. Puis, apostrophant le Vicaire de Jésus-Christ, il s'est écrié : « Dans ce Vatican de Monte-Citorio, il faut dire au Calife du Vatican : Tu mens ! tu mens ! tu mens ! *Anathema sit !!!* » Et le compte-rendu de la séance marque à cet endroit des applaudissements de la part de la Chambre !

### BULLETIN ECONOMIQUE

PRODUIT DES IMPOTS DIRECTS ET INDIRECTS EN 1876.

1<sup>o</sup> Contributions directes. — Le montant des rôles des contributions directes s'élève, pour 1876, à 695,799,800 francs.

Les 11 1/2<sup>e</sup> décimes au 31 décembre 1876 représentent 637,808,300 francs.

Les recouvrements se sont élevés pendant le cours de l'année, à 669,147,900 francs.

Ils sont donc supérieurs aux douzièmes échus de francs, soit 31,339,600 de 54 centimes de douzième.

Les frais de poursuites, qui se sont élevés à 1,246,977 fr. sont dans la proportion de 1 fr. 78 pour 1,000 fr. de recouvrements.

Au 31 décembre 1875, l'anticipation s'élevait à 29,029,000 fr. représentant 51 centimes de douzième, soit une augmentation de 03 centimes de douzième pour la période correspondante de 1876.

Les frais de poursuites, qui s'étaient élevés à 1,221,865 fr. pour 1875, étaient dans la proportion de 1 fr. 79 pour 1,000 fr. de recouvrements, soit une diminution de 01 pour 1,000 fr. de recouvrements pendant la même période de 1876.

2<sup>o</sup> Impôt sur le revenu des valeurs mobilières. — L'impôt de 3 0/0 sur le revenu des valeurs mobilières évalué, pour l'année 1876, à 35,174,000 fr., a produit, pendant la dite année, une somme de 34,972,000 fr., soit une diminution de 202,000 fr. sur les estimations budgétaires.

3<sup>o</sup> Contributions indirectes. Pendant l'année 1876, les impôts indirects ont produit 2,105,759,000 francs que les prévisions budgétaires ne portaient que de 2,042,483,000 fr. cet excédent est réduit à 153 millions environ par suite des décomptes sur certains chapitres, tels que le timbre, les sucres coloniaux, les douanes, les droits sur les bougies, etc. L'accroissement principal des recettes a porté sur les chapitres suivants : douanes (marchandises diverses) 40 1/2 millions ; boissons, 36 millions ; tabacs, 23 millions ; engrais, 20 1/2 millions ; sucres étrangers, 18 millions ; sucres indigènes, 12 millions ; chemins de fer (grande vitesse) 8 millions ; taxe des lettres, 3 1/2 millions ; droit sur le papier, 3 millions, etc. Si l'on compare le produit des impôts indirects en 1876 en 1875, on trouve une augmentation pour l'année écoulée de 37 1/2 millions environ. Les articles qui ont contribué surtout à cet excédent, sont les douanes par 18 1/2 millions ; les tabacs 10 millions, les bougies 7 millions ; les sucres étrangers près de 7 millions ; les sucres indigènes, 6 millions ; l'enregistrement 4 1/2 millions. L'accroissement est plus considérable, s'il n'est été réduit de 21 à 22 millions par suite de la perte sur les chapitres suivants : sucres coloniaux, 6 millions ; droits divers, 5 millions, taxe des lettres plus de cinq millions, transports par petite vitesse, un million, etc.

### Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les journaux de Lille nous apprennent que l'enquête ouverte sur le rétablissement des lignes de tramways suburbains vient de se terminer. Il n'y a eu aucune observation. Le dossier va être expédié immédiatement à Paris, afin d'obtenir le plus tôt possible le décret d'utilité publique.

Le réseau sur lequel a porté l'enquête comprend environ trente kilomètres répartis sur cinq lignes.

Lille à la limite de Roubaix ; Lille à la place de Tourcoing ; Lille à Lomme ; Lille jusqu'à l'église d'Hellemmes ; Lille à Loos et Haubourdin.

Ces lignes doivent être terminées en deux ans. On croit que les lignes de Lille à Roubaix et de Lille à Haubourdin pourront être mises en exploitation dans le courant de 1878.

Un pauvre bonhomme nommé Lesaffre a été arrêté hier, pénétrant dans les maisons de la rue de Tourcoing, afin d'inviter les habitants à soulager sa misère.

Mais ces sortes d'actions étant prohibées par la loi, un agent de police en a suspendu l'exercice en conduisant Lesaffre au dépôt.

Ce n'est pas encore l'Hiver ! Brumes et brumes sont revenues. Le brouillard très-intense, hier soir, s'est déposé sur le pavé pendant la nuit ; les rues, ce matin, étaient aussi mouillées qu'après une averse.

La colonne thermométrique a franchi encore une fois le 0. pour s'élever à la hauteur des jours précédents. Les prévisions astronomiques sont de rechif en défaut, du moins pour notre région.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* : On nous demande si, dans les évaluations des divers rendements que la commission spéciale a dû faire pour établir le prix de revient exact du gaz, celle-ci a eu soin de tenir compte, dans une certaine mesure, de la moins-value que pourra subir la vente du coke et des autres sous-produits par le fait d'une concurrence onéreuse, à laquelle il ne sera guère possible d'échapper ?

Comme nous n'avons pas encore eu communication du dernier rapport lu au Conseil municipal, dans sa séance du 16 janvier, nous ne pouvons répondre d'une manière précise aux questions, qui nous sont posées, mais nous comprenons que, si le coke, par exemple, doit être vendu 30 0/0 ou 40 0/0 meilleur marché que le prix sur lequel on compte actuellement, le gaz coûtera beaucoup plus cher à la ville et par suite les bénéfices présumés seront d'autant diminués.

Assurément ce serait grande imprudence de la part d'une ville de dépenser plus de 2,000,000, pour une entreprise industrielle, dont les résultats peuvent varier au point de rendre mau-

vaisse une opération, qu'on avait envisagée comme devant être fructueuse.

Le grand concert, que la Musique municipale de Tourcoing a donné lundi soir, à ses membres honoraires, a eu un succès remarquable ; et l'on peut affirmer sans exagération, que c'est une des plus belles solennités artistiques qu'on ait offertes aux amateurs de notre ville.

La salle de la mairie était splendidement décorée et parfaitement éclairée. Un auditoire nombreux, trop nombreux même, vu l'exiguïté de la salle, réunissait l'élite de la population tourquennoise ; nous y avons remarqué monsieur le maire et messieurs les adjoints.

La Musique municipale a ouvert le concert ; nous ne ferons pas ici son éloge, quoiqu'elle ait eu cependant une exécution brillante ; nous réserverons nos félicitations pour les artistes qui ont précédé leurs concours à cette belle soirée.

Citons en première ligne, Mlle de Gaffroy, lauréat du Conservatoire de Bruxelles. Cette jeune cantatrice est douée d'une voix puissante et sonore, assoupie par le travail et par une bonne méthode. L'air de la *Juive* « Il va venir » et celui des *Dragons de Villars* « Espoir charmant » lui ont fourni l'occasion de faire connaître l'étendue de ses moyens. Les applaudissements chaleureux qu'elle a reçus, nous ont procuré le plaisir de l'entendre une troisième fois.

MM. Lefebvre et Tienpont, tous deux de la société royale des Métronomes de Gand, sont des chanteurs de grand mérite. Leurs différents morceaux ont été interprétés avec une grande perfection.

M. Lefebvre a été très applaudi dans son morceau intitulé *l'Enfant de Dieu* ; M. Tienpont a eu aussi beaucoup de succès dans sa charmante romance : *Ne jouons pas de la caver.*

Mais oïces messieurs se sont surtout surpassés, c'est dans le duo : *Les deux vieux Amis*, qui a été chanté avec un ensemble on ne peut plus parfait.

M. Stupuis a exécuté, sur le hautbois, une fantaisie variée de sa composition, dont la douceur et la mélodie ont enlevé bien des suffrages ; style, nuance de phrases, suavité des tons, tout a été parfait dans son exécution.

M. Nauvelais a brillé aussi dans son grand air varié sur la *Juive*. Cet éminent flûtiste est suffisamment connu, pour que nous nous dispensions d'en faire l'éloge.

Nous pourrions en dire autant de notre désoptant comique, M. Jules Watteuw. Comme toujours, il a obtenu des applaudissements unanimes.

N'oublions pas de rendre à M. Stupuis fils, toute la justice qu'il mérite pour son talent comme accompagnateur ; talent qui est vivement apprécié par tous ceux qui connaissent ce jeune artiste.

Somme toute, nous avons eu une excellente soirée, nous en félicitons les organisateurs.

Dans la nuit du 23 au 24 janvier, des voleurs se sont introduits dans la propriété de M. Mathon, imprimeur à Tourcoing, située rue Neuve-de-Roubaix.

Les malfaiteurs ont pénétré en escadant la haie du côté du pavé de Tourcoing. Ils sont entrés dans un pavillon établi au fond du jardin ; ce pavillon, construit sur une élévation, possède un sous-sol servant de cellier dans lequel reposaient des bouteilles de vin dont s'emparèrent les visiteurs nocturnes. Après ce premier travail, ils se hissèrent par une trappe destinée à mettre en communication le cellier avec la chambre supérieure, et firent main basse sur toute la vaisselle que contenait cette chambre.

Parmi les traces qu'ils ont laissées de leur passage, on a constaté une glace brisée.

On a aussi découvert, à quelque distance dans les champs, les bouteilles, volées, mais vides. Les coquins, après le vol, se sont établis sur l'herbe pour savourer le produit de leurs rapines.

On a encore remarqué des taches de sang et les gouttes des bouteilles sectionnées. Ne s'étant pas munis de tire-bouchons, les droles se sont servis de leurs mains pour décaucher les litres ; de là, le sang provenant des écorchures faites par ce travail.

Les voleurs sont complètement inconnus.

On a arrêté, hier, un individu nommé X..., âgé de 18 ans. Il était en état de vagabondage et sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

Cet homme paraît ne pas jouir de ses facultés mentales.

Voici le signalement d'un tisserand de Tourcoing qu'on recherche : Il se nomme Joseph Deruyter, âgé de 47 ans, et demeure au hameau du Risquons-tout.

Il est de taille moyenne, ses cheveux, barbe et sourcils sont châtain, ses yeux bleus, il porte moustache.

Il est vêtu d'un pantalon en drap

noir, d'une blouse en toile bleue. Il est couvert d'une casquette en drap noir.

Joseph Deruyter a quitté son domicile le 18 janvier. Il ne jouit pas de toutes ses facultés intellectuelles.

La rixe du 1<sup>er</sup> janvier dans la rue des Etaques, à Lille, s'est malheureusement terminée, on s'en souvient, par la mort d'un chasseur à pied, jeté d'un coup de poing sur la bordure d'un trottoir où il s'est brisé la tête. L'autre involontaire de ce regrettable dénouement, un jeune ouvrier de bonne conduite, nommé Deroubaix, fut arrêté, malgré son affirmation de n'avoir frappé que pour se défendre, après avoir reçu sur le chapeau un coup de sabre de la victime. Depuis lors on n'a pas donné de ses nouvelles.

L'Echo nous apprend que peu de jours après son arrestation, à la suite de la double enquête poursuivie par l'autorité militaire et par la justice, Deroubaix a été mis en liberté.

Un commissionnaire public, le sieur Prudent Flamme, a été trouvé pendu dans sa chambre, rue Saint-Etienne, à Lille.

L'Indépendance de Douai dit que la fausse monnaie fait florès. On lui signale aujourd'hui la circulation de pièces fausses de 20 francs à l'effigie de Napoléon et au millésime de 1860.

Limitation de ces pièces est parfaite ; elles trompent l'œil le plus exercé.

Les mots de la devise, *Dieu protège la France*, sont plus espacés et ressortent moins. — Elles sont moins lourdes de 1 centigramme que les pièces en or.

Si on les laisse tomber sur une table, le son est identiquement le même.

Il faut aussi faire attention aux pièces de 2 fr., à l'effigie de la République. — Il s'en trouve de fausses dans la circulation.

La douceur extrême de l'hiver, le ralentissement de certaines industries ont depuis longtemps amené en Angleterre et en Belgique une crise intense dans les charbonnages. Beaucoup ont réduit le travail des ouvriers à quatre jours par semaine et le salaire de 20 à 40 0/0.

Plus favorisés jusqu'à ce jour que dans les royaumes voisins, nos charbonnages vont-ils être obligés de céder dans une certaine mesure aux nécessités de la crise ? *Ami du Peuple*, de Douai, annonce que la compagnie de Bully-Grenay a baissé les salaires de 10 0/0, renvoyé 150 ouvriers et supprimé le travail du lundi.

Une autre mine du Pas-de-Calais a renvoyé aussi une certaine d'ouvriers.

Pour la chronique locale, G. Baudet

### La question des Ecoles

A ROUBAIX.

Extrait des procès-verbaux du Conseil municipal

Suite des rapports présentés par M. ALEXANDRE BULTZU, au nom de la commission des Ecoles.

Ecoles de garçons de 6 à 13 ans. Rues de Blanche-Maille, Pays, Curé, Vieil Abreuveur, Nain, Chemin-de-Fer, des Lignes, Nationale, Square, Espérance, St-Honoré, de l'Arc, de la Clef, Vaucanson, Redoute, Ermitage, St-Pierre, Notre-Dame, 348 enfants, de 6 à 13 ans, l'école de la rue des Lignes en reçoit 290 ; suffisant.

Rues Latérale, Alma, Avocat, Isabeau, St-Vincent-de-Paul, Lorraine, Fresnoy, Chasseur, Fonteno, Arcole, Archimède, 420 garçons de 6 à 13 ans, l'école de la rue St-Vincent-de-Paul en reçoit 485 ; cette différence s'explique par la présence à l'école d'enfants étrangers à ces quartiers ; suffisant.

A. — Rues St-Maurice, de la Rondelle, Chapelle-Carette, des Fondeurs, St-Joseph, Delattre, St-Laurent, Philippe-le-Bon, Daubenton, de Flandre, des Sept-Points, des Charpentiers, de la Fosse-aux-Chênes, St-Joseph, une partie de la rue du Fomenoy, de la route de Tourcoing, 400 garçons ; école nécessaire.

B. — Entre la route de Tourcoing, non comprises les rues de l'Alma, Archimède et Camille Leroux, 279 garçons ; ce quartier prend beaucoup de développement ; école nécessaire, mais à créer plus tard.

Rue Turgot, tout le quartier entre la route de Tourcoing comprise et les rues précitées groupe A, le Hutin, les Condeaux, 444 garçons ; école de la rue Turgot en reçoit 457 ; suffisant.

Rues de la Vigne, Nouveau-Monde, du Port, St-Antoine, Banque, Latine, Collège, Pellart, Pauvree, Coré, Vieil-Abreuveur, Pays, Grande-Rue, et adjointes, Abattoir, route de Watrellos, l'Homelet et adjointes, rue de la Paix, 863 garçons, l'école de la rue de la Paix en reçoit 702 ; suffisant.

Rues Pierre-de-Roubaix, du Quai, du Bassin, quai de Leers et de Watrellos, Bernard, Beaurévari, Magenta, Longues-Haies, Place de la Liberté, 529 garçons ; école est indispensable dans ces quartiers.

Pile, Beaurévari, Sartel, Tilleul, Trois-Ponts, Maufut, 607 garçons, l'école de la Pile en reçoit 475, ce quartier

prend un grand accroissement ; il y aurait lieu de construire une école.

Route de Lann y rue St-Jean Ste-Thérèse, Ste-Elisabeth, Tilleul, Fossés, 516 garçons, l'école de la rue Decrême en reçoit 476 ; suffisant.

Rues des Parvenus, Ma-Campagne, Potennerie, Raverdy et autres voisines, Petit-Beaumont, chemin de Hem, 205 garçons, cette école recevrait bon nombre de garçons de la rue Decrême, côté ouest et de la route de Lannoy et soulagerait ainsi l'école de la rue Decrême qui est encombrée.

Rues du Moulin-de-Roubaix, des Filatures, de la Tuilerie, de l'Union, du Château, Neuve, des Loups, de la Promenade, Bas-d'Enfer, rue du Havre, Trichon, Barboux, moitié rue de Lille, St-Jean, Coq-Français, 464 garçons, l'école de la rue du Moulin en reçoit 471.

Les rues St-Georges, de l'Hospice, du Bois, des Fabricants, du Curoir, Crouy, Sébastopol, Nord, Soubise, Rohan, Inkerstan, l'autre moitié rue de Lille, des Arts, de la Perche, Fleurs, Providence, Trichon, Grand-Chemin, Concorde, Alouette, Traversière, des Champs, 600 garçons, au 1<sup>er</sup> octobre l'école de M. Faudherbe pourra en recevoir 700.

Epeule et rues adjacentes, de Croix, de Wasquel, 305 garçons, l'école en construction pourra en recevoir 350.

Quartier de la rue de Nouveaux limité par le chemin de fer et le Fresnoy, 168 garçons ; une école de trois classes est nécessaire.

Ecoles de filles de 6 à 13 ans. Rue du Luxembourg, quartier limité par le chemin de fer et le Fresnoy, 182 filles ; école de trois classes nécessaire.

Rues St-Vincent-de-Paul, Fresnoy, Lorraine, Boulevard, les quartiers A et B des écoles de garçons, plus rues des Champs, Traversière, Alouette, moins les rues du Curé, Vieil Abreuveur, Arcole, Lys et Archimède, 835 filles, l'école Blanche-Maille en reçoit 936.

Il y a dans ce quartier trois écoles libres, rues de la Redoute, de l'Espérance, Nationale, qui renferment de nombreux enfants venant de points divers.

Rues d'Arcole, de la Lys, Archimède ; toute la partie Nord de la rue de l'Alma et Est de la route de Tourcoing non comprises, 427 filles ; école de la rue des Anges en recevra 350.

Rue Turgot, Base-Masure, Camille Leroux, rue de Tourcoing et tout le quartier limité par la rue Danbenton non compris, 338 filles, plus les enfants de la rue St-Joseph ; école nécessaire.

Les rues des Fondeurs, St-Maurice, Rondelle, Chapelle-Carette, Fosse-aux-Chênes, Pays, Curé, Vieil Abreuveur, Pellart, moitié de la rue Pauvree, Grand-Place, rue du Château, de l'Union, Grand-Rue (moitié), St-Antoine, du Port, Banque, Latine, 7 Ponts, Daubenton, Delattre, Philippe-le-Bon, de Flandre, de Coartrat, des Charpentiers, Nouveau Monde, Vigne, Hutin, les Condeaux, 646 filles, les Carmélites en reçoivent 733.

L'Homelet et rues adjacentes, quartier de l'Abattoir, rues de Watrellos, Paix, Pellart (moitié), Grand-Rue (moitié), fort Muliez, rue au Quai, du Bassin, quai de Watrellos, Collège, 613 filles.

L'école de la Sagesse de l'Homelet 382 } 622  
Les Sœurs de Charité }  
rue Pellart 240 }

Rues Pierre-de-Roubaix, Longues-Haies, Bernard, Beaurévari, Magenta, Ste-Elisabeth, Tuilerie, Filatures, Coq-Français, rue de Lannoy, jusques la rue du Tilleul comprise, 757 filles, l'école de la Sagesse du Tilleul en reçoit 870, (encombrée.)

Rues et cités du Pile, du Tilleul, de Beaurévari et numéros divers, 444 filles ; il y a lieu de construire une école sur le terrain acquis.

Sartel, Trois-Ponts, Maufut, moitié de la route de Lannoy, 176 filles ; une école de trois classes est nécessaire.

Rues des Parvenus, Decrême, St-André, Potennerie, Raverdy, Ma Campagne, chemin d'Hem, Petit-Beaumont, Moulin-de-Roubaix, Promenade, 411 filles ; école nécessaire.

Rues de Lille, des Loups, de la Perche, des Arts, Grand-Chemin, St-Georges, Neuve et rues adjacentes, 611 filles, l'école Soubise en reçoit 386.

Epeule et rues adjacentes, 298 filles, l'école libre des sœurs Clariennes en recevra 300.

Il y aurait donc à créer :

ECOLES DE GARÇONS.

Rue Stephenson.

Route de Tourcoing.

Pierre-de-Roubaix.

Putenberg.

Luxembourg.

Epeule, en construction.

ASILES.

Turgot.

Pile, cité.

Anges, en construction.

Trois-Ponts.

Pierre-de-Roubaix.

Luxembourg.

Rondelle.

Abattoir.

Moulin-de-Roubaix.

Epeule.

ECOLES DE FILLES.

Turgot.

Pile, cité.

Ang